



Dans un cadre de croissance et d'innovation la métropole se structure et recrute son

**DIRECTEUR DE L'ECONOMIE, DE L'INNOVATION
ET DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE (H/F) « DEIDN2019 »**

<http://www.metropolegrandparis.fr/>

Etablissement Public de Coopération Intercommunale, la Métropole du Grand Paris a été créée le 1^{er} janvier 2016. Un projet métropolitain définit les orientations de sa politique conduite dans le cadre des compétences définies par les lois NoTRE et MAPTAM. Zone dense urbaine de 814 km², elle comprend 131 communes.

Elle se structure autour de 5 schémas directeurs : SCoT, PCAEM, PMHH, SMAN et PPBE au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains. Elle met en œuvre des politiques ambitieuses : Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI), Zone à Faibles Emissions (ZFE), concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », maîtrise d'ouvrage du futur Centre Aquatique Olympique pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Pour en savoir plus : <http://www.metropolegrandparis.fr/>

CONTEXTE DU POSTE A POURVOIR

Pour renforcer sa capacité d'intervention dans les politiques de développement territorial, la métropole rassemble dans une même direction, la Direction de l'économie, de l'innovation et du développement numérique, ses équipes en charge des dispositifs dédiés au développement territorial dans une approche intégrée. Le développement numérique sera ainsi plus partie prenante des politiques de développement territorial.

- Dans le domaine économique, les compétences de la métropole, portées par dix collaborateurs experts (cadres A confirmés), se déclinent de la façon suivante :
 - Développer et promouvoir un modèle d'économie circulaire à l'échelle métropolitaine,
 - Promouvoir et diffuser les bonnes pratiques en matière d'économie sociale et solidaire (ESS),
 - Soutenir l'activité économique sur le territoire métropolitain :
 - Contribuer à la préservation des tissus artisanaux et commerciaux communaux
 - Contribuer à améliorer la logistique urbaine
 - Prendre part aux activités à l'échelle métropolitaine des agences de développement économique, d'innovation et de rayonnement/attractivité
 - Promouvoir l'attractivité de la MGP et assurer son rayonnement à l'international
 - Assurer la présence de la MGP dans des outils existants, des salons internationaux (MIPIM), l'accueil de délégations internationales et des déplacements à l'international,
 - Contribuer aux dispositifs en lien avec le Brexit (Guichet unique, Choose Paris Region)
 - Contribuer aux programmes structurants développés par la MGP et ses partenaires (JO 2024, ...)
 - Soutien à des actions culturelles (MegaCities Short Docs...) à la promotion du tourisme.
- Le volet innovation et développement numérique porté par deux profils experts (cadres A) se décline de la façon suivante :
 - Finaliser et déployer le Schéma Métropolitain d'Aménagement Numérique (SMAN) qui structure l'écosystème numérique et l'innovation sur le territoire métropolitain au profit de son attractivité,
 - Favoriser l'expérimentation de solutions novatrices numériques puis les diffuser et les généraliser

au profit du développement du territoire métropolitain,

- Animer une communauté d'innovateurs publics permettant la diffusion de la culture numérique dans les politiques et administrations publiques en appui de l'innovation numérique,
- Concevoir des programmes et des outils permettant de mettre en œuvre des solutions concrètes aux enjeux de transitions énergétique, écologique, numérique à l'échelle du territoire métropolitain comme à l'échelle des communes,
- Assurer une veille en matière d'innovation et de réalisations auprès des territoires et des partenaires de la filière (VIVATECH...)

MISSIONS ET RESPONSABILITES

- Contribuer et porter la politique « Economie, innovation et numérique » (cf. contexte § supra)
- Agir aux côtés du Président, des VP, des élus de secteur, animer et rendre compte,
- Manager, sous l'autorité du DGA « Développement Territorial, Economie, Environnement et Innovation », l'équipes de la direction (12 cadres A), les projets et les moyens confiés,
- Réguler, contrôler et évaluer les plans d'actions et l'efficacité des moyens mis en œuvre
- Organiser la direction, intégrer la politique numérique et la relier au développement économique, promouvoir l'innovation,
- Construire ce cadre dynamisé en lien avec les équipes de la direction et les directeurs de la MGP,
- Représenter la métropole auprès des partenaires institutionnels, économiques et associatifs.

PROFIL DU CANDIDAT MODALITES DE RECRUTEMENT

- Titulaire d'un diplôme de formation supérieure, vous disposez d'une expérience réussie dans le domaine économique axé développement territorial – innovation,
 - Expérience réussie dans les domaines d'expertise du poste en collectivité, organisme parapublic consulaire ou dans le conseil,
 - Expérience managériale réussie d'experts de bon niveau
 - Maîtrise des cadres et outils de la fonction publique (achats publics, conventions...)
 - Expérience réussie en management de projets et de partenariats, vous possédez de bonnes capacités relationnelles et de négociation.
 - Organisé(e) et dynamique, vous possédez de réelles capacités relationnelles et d'expression.
-
- Emploi accessible à un corps de catégorie A confirmé ou A+ (filière administrative)
 - Recrutement statutaire, a défaut contractuel,
 - Poste à pourvoir à partir de juillet 2019
 - Sujétions liées au poste : réunions, déplacements sur le territoire métropolitain
 - Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

MODALITES DE RECRUTEMENT ACCES

- Niveau de formation BAC+5 ou équivalent en GRH, droit public, administration publique
 - Poste de catégorie A de la filière Administrative
 - Compte tenu de la spécificité du poste et de l'expertise recherchée, le poste est à pourvoir par la voie statutaire, et à défaut, aux personnels contractuels dans le cadre de contrats de trois ans.
 - Candidatures (lettre de motivation et CV) à transmettre par mail à : recrutement@metropolegrandparis.fr
- Avec la codification « **DEIDN2019** »

- Poste à pourvoir dès que possible
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois.

ACCES

- Métropole du Grand Paris – 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)